



CDEN sectorisation des collèges du 17 janvier 2022

M. le vice-président du CD 31,
M. L'IA-Dasen 31,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Nous devons commencer notre intervention en soulignant l'aspect tardif de la réception des documents de travail. Ce mauvais timing ne permet pas une analyse aussi précise que l'enjeu le mérite. De plus, nous avons pu remarquer quelques imprécisions sur les prévisions d'effectifs qui diffèrent d'une page à une autre, et nous aurions apprécié d'avoir des données sur l'IPS des établissements (avant et après les propositions d'ajustements des sectorisations) puisque ce critère reste un paramètre essentiel à la mesure de la mixité sociale. Or, aucun chiffre n'est communiqué à ce sujet.

Depuis le lancement du projet de refondation de la mixité sociale à Toulouse, l'Unsa Education a accueilli favorablement le projet de refondation de la mixité sociale qui est enclenché sur l'agglomération toulousaine. Nous avons pu signifier à chaque étape combien la méthode de concertation a été appréciée même si un sentiment d'un petit jeu de cache-cache a pu s'installer de temps à autres.

Il faut néanmoins reconnaître que les politiques publiques ont pour l'instant échoué à construire un « vivre ensemble » dans Toulouse. Comme dans la plupart des villes, il y a, à Toulouse, une séparation spatiale des différentes catégories sociales ; une séparation que tout le monde voit. C'est ce problème, de grande ampleur, que les responsables politiques doivent affronter. L'ambition affichée par le conseil départemental est positive. Les fermetures de 2 collèges REP+ conjuguées à 2 ouvertures sont le choix du département, nous souhaitons qu'il amène des réussites pour les élèves concernés.

Mais dans le quartier du Mirail, il reste un collège : le collège Vauquelin. Cet établissement souffre de plus en plus, son classement Rep n'est nullement usurpé. Le climat scolaire s'y détériore quotidiennement. Les personnels s'épuisent et se découragent, les arrêts maladies s'amoncellent, le secteur privé aux alentours se repaît de ces difficultés. Pour ne rien arranger, son IPS ne sera aucunement amélioré suite à la nouvelle sectorisation contrairement à ce qui a été laissé croire en réunion publique, et malgré la baisse d'effectif salulaire qui va s'échelonner sur cet établissement. M. le vice-président, M. l'IA-Dasen, comme lors du CDEN de novembre dernier, nous vous alertons sur cette situation difficile.

En termes de sectorisation, il nous semble également que le collège de l'Union devrait bénéficier d'ajustements. En effet, le collège Chaumeton déborde dangereusement, et plusieurs vecteurs de sécurité ne sont plus remplis. 3 écoles toulousaines sont rattachées à L'Union (les écoles Dortis, Alphand et Olympe de Gouges). Il y a de la place sur d'autres collèges plus près géographiquement, il faut saisir l'occasion pour fluidifier le fonctionnement de cet établissement qui compte plus de 800 élèves à ce jour.

Enfin, l'UNSA Education ne peut conclure cette déclaration sans réaffirmer sa ferme opposition à la loi 3DS qui confère l'autorité fonctionnelle sur les adjointes et adjoints fonctionnaires aux collectivités territoriales. Vendredi dernier, les syndicats A&I ainsi que le SNPDEN-Unsa ont appelé à une journée « administration morte. Ainsi, les agents ont montré leur total refus :

- En refusant toute sollicitation de l'institution et des collectivités,
- En ne participant pas aux réunions prévues ce jour-là,
- En ne répondant pas aux mails
- En ne répondant pas au téléphone
- En fermant les bureaux administratifs pour organiser des réunions de service portant sur les conséquences de la mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle.

L'UNSA Education soutient ces actions et rappelle l'importante mobilisation des personnels de directions et des adjoints gestionnaire en décembre dernier devant les locaux de la Dsden et du Rectorat. Cette mobilisation sans précédent doit amener chaque partie à réfléchir à sa position sur cette loi qui assurément n'apportera rien de positif aux agents de l'EN.

NON

snp den
unsa education

A&I
unsa

...à l'autorité fonctionnelle des
collectivités sur les adjoint·es
gestionnaires !

unsa education

Twitter Facebook Instagram LinkedIn YouTube

